



Nos valeurs et convictions fondamentales

Nous sommes l'Entraide Protestante Suisse. Notre ancrage dans les Eglises marque les convictions fondamentales qui sont d'une importance centrale pour notre action. Celles-ci s'expriment à travers notre philosophie et dans notre stratégie. Ce document montre comment ces valeurs et convictions fondamentales sont présentes dans notre travail concret.

Foi – espérance – amour

Nous nous engageons pour un monde plus humain et plus juste. Dans l'esprit de l'évangile de l'amour du prochain, la dignité de tous les êtres humains se situe au cœur de notre engagement. La foi renforce la confiance fondamentale en soi et dans le monde, l'espérance crée la confiance en l'avenir et l'amour est l'incarnation de l'humanité.

Droits de l'homme

Le respect de la dignité de l'homme s'exprime également à travers les droits universels de l'homme. Pour notre travail concret en Suisse et à l'étranger, nous nous orientons d'après les pactes internationaux sur les droits économiques, sociaux et culturels ainsi que sur les droits politiques et civils.

Base des valeurs

Nous sommes conscients des racines chrétiennes de notre engagement autant que du fait qu'il existe une multitude de systèmes de valeur et de convictions fondamentales qui placent le bien de l'homme au centre. Il faut les respecter. On peut s'engager avec des visions du monde et des convictions religieuses différentes pour les valeurs et les intérêts importants pour nous et travailler ensemble.

Des trois éléments esquissés dans la stratégie HEKS 2008-2012 à propos d'une vision chrétienne de l'être humain découlent **neuf convictions fondamentales**, qui doivent être perceptibles dans notre travail concret.

L'être humain est une créature de Dieu.

Nous ne pouvons pas disposer de la vie comme bon nous semble. La dignité et les droits fondamentaux de l'individu doivent être respectés et protégés.

- 1. Justice :** nous nous engageons pour un monde plus juste, parce que justement nous sommes attentifs à la dignité de chaque être humain. C'est pourquoi nous soutenons des individus ou des communautés dans leurs revendications pour leurs droits.

2. **Autonomie** : nous soutenons les êtres humains dans leurs efforts pour mener une vie autonome. C'est pourquoi nous orientons notre activité d'après le principe du «aider à s'aider soi-même» et favorisons de manière ciblée les ressources et potentiels existants. Nous attachons de l'importance au fait que les êtres humains se développent non seulement au niveau individuel mais qu'ils cultivent également le sens de la communauté et prennent leurs responsabilités dans la société.

3. **Respect** : nous nous engageons pour la sauvegarde de la création et respectons ainsi toute vie. Nous accordons beaucoup d'attention aux être humains et nous nous engageons pour une vie en commun paisible. Nous orientons toujours notre activité vers des buts durables et à long terme. Nous contribuons ainsi à ce que les générations à venir disposent également de conditions de vie préservées.

L'être humain est humain dans sa relation avec les autres.

Notre vie est étroitement liée à toute forme de vie. Ceci nous oblige à faire preuve de solidarité et à aider les gens dans le besoin, indépendamment de leur origine.

4. **Solidarité** : nous sommes tenus d'être solidaires avec les gens blessés dans leur dignité, menacés dans leur existence ou qui sont privés de leurs droits. C'est pourquoi nous nous engageons pour le soulagement de la misère matérielle et morale. Nous mettons à jour les causes de la pauvreté et de l'injustice et luttons contre elles. Nous prêtons notre voix aux personnes défavorisées et privées de leurs droits.

5. **Aide sans frontières** : l'interdépendance des hommes avec toute de vie ne s'arrête pas aux frontières politiques, culturelles, ethniques, sociales, religieuses ou autres. C'est pourquoi nous proposons notre aide sans considération de pareilles limites sociales créées par les hommes.

6. **Responsabilité** : nous ne sommes pas responsables seulement vis-à-vis du Créateur et d'autrui, mais nous devons également rendre des comptes à ceux qui nous financent et aux bénéficiaires de nos prestations. Nous sommes tenus à la plus grande clarté à propos de l'utilisation des moyens qui nous sont confiés. Nous justifions de manière compréhensible les décisions qui peuvent avoir des répercussions sur des bénéficiaires. Nous rendons compte de manière transparente de notre activité et exposons les succès mais également les échecs et déceptions inévitables.

L'être humain est humain par sa fragilité.

De là découle le principe de la réciprocité de toute aide. Nous sommes conscients que nous avons tous sans cesse besoin de l'aide des autres.

7. **Participation** : nous impliquons le plus possible les personnes concernées dans la planification et la mise en œuvre de projets et programmes et leur permettons ainsi de participer à leur orientation. Nous sommes à l'écoute de leurs besoins et intérêts et nous nous expliquons de façon critique avec elles à leur propos. Notre but est que les être humains se perçoivent comme coresponsables des dynamiques de changement, qu'ils les inscrivent au niveau local et les assurent à long terme.

8. **Proximité avec les êtres humains** : dans tous nos domaines d'activité, nous voulons être proches des gens. C'est pourquoi nous cultivons le dialogue et communiquons de manière compréhensible, ouverte et franche. Nous entrons en contact avec des personnes d'origines différentes et encourageons ainsi les rencontres entre humains..

9. **Effets** : l'aide ne doit jamais être une fin en soi. Elle doit plutôt être mesurée à l'effet positif qu'elle a eu dans la vie des personnes concernées. Nous accordons ainsi énormément d'importance à une vérification minutieuse de l'effet que nous avons obtenu avec nos programmes et projets.

Ces neuf convictions fondamentales doivent en particulier être perceptibles dans les domaines suivants de notre activité :

- Réalisation de programmes et projets
- Collecte de fonds
- Information et communication
- Contacts entre les collaborateurs et avec les partenaires.

Explications sur la stratégie HEKS 2008–2012

Adopté par le Conseil de fondation le 21 mai 2010.

EPER

Bd de Grancy 17bis

Case postale 536

1001 Lausanne

021 613 40 70

info@eper.ch, www.eper.ch

Mai 2010